



F.U.P./G.L.



Femmes Unies pour la Paix dans la Région des Grands Lacs.
Officiellement enregistrée par ordonnance Ministérielle N° 530/972 du 22/09/2008

Les femmes, mains dans les mains pour leurs droits.

DECLARATION DE PRESSE N° 002/AOUT/2012

JANVIER-AOUT 2012 : LES ALPC CIRCULENT ILLEGALEMENT, BLESSENT ET TUENT, LE RENFORCEMENT DU DESARMEMENT DES ESPRITS DES JEUNES S'IMPOSE.

Au Burundi, les armes légères et de petit calibre (ALPC) continuent à circuler illégalement entre les mains de la population, plus de 70 % des détenteurs sont des jeunes :

Au moins 1.243 munitions de différent calibre, des pistolets, 23 grenades, et quelque effets militaires comme les bottines, ceinturons et autres uniformes ont été saisies au cours de la période allant de janvier à juin 2012, , appris sur place, le reporter de la coalition de la société civile pour le monitoring électoral (COSOME) du responsable provincial à Rutana de la commission nationale permanente de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres, Jean- Marie Karorero.

Au Burundi, les armes légères et de petit calibre (ALPC) continuent à tuer, blesser et faire souffrir, plus de 70% des victimes sont des jeunes et plus de 70% d'eux sont des filles et femmes :

- En province Bubanza (Nord-ouest du Burundi), un récent rapport de l'antenne locale de la ligue burundaise des droits de l'homme « Iteka » (Dignité, en langue nationale, le Kirundi) fait état d'au moins 12 personnes qui ont été tuées et 9 autres blessées dans des circonstances diverses de février à avril 2012.
- En province Bururi (Sud du Burundi), les armes à feu constituent une menace pour la sécurité dans cette province où, pour le seul mois de juin 2012, au moins dix personnes ont été tuées dans divers actes criminels ; a appris sur place, le reporter de la coalition de la société civile pour le monitoring électoral(COSOME) de Fidèle Nkurunziza, un observateur des droits humains pour le compte de la ligue Iteka dans la région. D'après la même source qui intervenait à une réunion de présentation de la situation des droits de l'homme, le 6 juillet 2012, 7 des 10 victimes ont été tuées aux armes à feu dans des explosions de grenades et 3 autres aux armes blanches dans les communes de Mugamba, Burambi, Bururi, Rumonge et Vyanda.

Grande inquiétude : Prolifération massive et renforcement du mauvais usage des ALPC dans les pays de la Région des Grands Lacs :

L'aspect régional de la guerre au Nord-Kivu est à même de faciliter la prolifération des ALPC et leur mauvais usage au Burundi. Les trafiquants et les bandes armées encore actives en profiteront pour se faire de l'argent ou faire valoir leur cause.

La prévention de la prolifération et du mauvais usage des ALPC, passe inévitablement par l'éducation à la non-violence. C'est possible avec les jeunes.

Les jeunes sont plus de 60% de la population et considérés comme la force de la Nation. S'ils ont été entraînés à la guerre et armés, ils peuvent être transformés en artisans de la paix et outillés pour la non-violence.

Fait à Muzinda, le 17/08/2012

NTAKARUTIMANA Florence
Présidente et Représentante Légale